



ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : Soc. an. Suisse de publicité, Haasenstein & Vogler, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger.

Le boycottage des fabriques d'horlogerie suisses fournissant de la munition

En mentionnant, dans la *Fédération Horlogère* du 16 octobre 1915, l'assemblée mensuelle du Comité de l'association allemande des horlogers, tenue à Leipzig le 4 octobre, nous disions que le premier point de l'ordre du jour était : Fabrication de munitions de la Suisse, pour l'étranger ennemi.

Une enquête fut ouverte par le dit comité; elle a abouti aux résolutions et décisions suivantes, dont nous trouvons le texte dans la *Deutsche-Uhrmacher-Zeitung* du 1^{er} avril :

Les associations soussignées, dans une séance tenue le 15 mars 1916 dans les locaux du « Verband Deutscher Juweliere, Gold- und Silberschmiede », à Berlin, ont voté la résolution suivante, à l'unanimité :

« Vu l'attitude hostile d'une partie des fabricants d'horlogerie suisses vis-à-vis de leurs acheteurs allemands, les mandataires des associations soussignées décident de proposer à leurs membres, de boycotter à l'avenir les produits des fabricants qui fournissent des munitions aux ennemis de l'Allemagne, et de les engager à rompre immédiatement toutes relations d'affaires avec ces maisons ». Un comité de boycott, nommé dans cette séance, dont les membres appartiennent aux différentes associations, est chargé de l'exécution du boycottage.

Berlin, le 1^{er} avril 1916.

Deutscher Uhrmacher-Bund, Berlin.
Zentralverband Deutscher Uhrmacher-Innungen und Vereine, Sitz Halle.
Deutsche Uhrmacher-Vereinigung, Sitz Leipzig.
Rheinisch-Westphälischer Verband der Uhrmacher u. Goldschmiede, Sitz Köln.
Verband Deutscher Juweliere, Gold- und Silberschmiede, E. V. Berlin.
Verband Deutscher Uhren-Grossisten, Sitz Leipzig.
Kreditoren-Verein für die Gold-, Silberwaren- u. Uhren-Industrie, Pforzheim.
Verband der Grossisten des Edelmetall-Gewerbes, Sitz Leipzig.

Décisions du Comité de boycottage des associations professionnelles.

Sont reconnus sans aucun doute comme fournisseurs de munitions et en conséquence boycottés à partir du 1^{er} avril 1916 :

Tavannes Watch Co, Schwob frères & Co, à La Chaux-de-Fonds.
Fabrique du Parc, Maurice Blum, à La Chaux-de-Fonds.
Fabrique Movado, L. A. J. Ditesheim & frère, à La Chaux-de-Fonds.
Fabrique Election, Les fils de L. Braunschweig, à La Chaux-de-Fonds.
Fabrique National Watch, Georges Eberhardt & Co, à La Chaux-de-Fonds.
Fabrique Vulcain, Ditesheim & Co, à La Chaux-de-Fonds.
Fabrique Invicta, Fils de R. Picard & Co, à La Chaux-de-Fonds.
Seeland Watch Co, à Madretsch-Bienne.
Fabrique Léon Lévy & frères S. A., à Bienne.
Fabrique Péry Watch, Dreyfus frères & Co, à Bienne.
Fabrique Urania Watch, Goschler & Co, à la Heutte près Bienne.
Fabrique Zénith, Georges Favre-Jacot & Co, au Locle.
Fabrique Société anonyme Zénith, Comp. Française et Suisse d'horlogerie.
Fabrique Le Phare, Barbezat-Baillet, au Locle.

Une extension de cette liste est réservée.

C'est un devoir d'honneur pour tous les Allemands, de rompre immédiatement leurs relations d'affaires avec les maisons boycottées et leurs acheteurs. Les stocks de marchandises, constitués avant le 1^{er} avril 1916, ne sont pas soumis au boycott.

Berlin, le 1^{er} avril 1916.

Le Comité de boycottage
des Associations professionnelles
KARL MISCHKE.

D'autre part, des maisons allemandes d'importation de montres suisses, déclarent en des annonces insérées dans les journaux professionnels allemands, qu'elles rompent leurs relations d'affaires avec ceux de leurs fournisseurs qui fabriquent des munitions de guerre pour les ennemis de l'Allemagne. Et des horlogers affirment qu'ils n'achèteront plus de ces montres.

Voilà les faits.

Quelle est leur portée exacte et quelles conséquences dommageables ces décisions

peuvent-elles avoir pour les fabricants visés? La question se pose et vaut la peine qu'on s'y arrête.

Que, jusqu'à la fin de la guerre, les grossistes et horlogers allemands se conforment aux résolutions prises par leurs huit grandes associations professionnelles, c'est fort probable, pour la généralité tout au moins. Mais il faut tenir compte du fait qu'en commerçants avisés, ces messieurs n'ont pas voulu risquer d'être dans un trop grand embarras et que leur comité a admis que « les stocks de marchandises constitués avant le 1^{er} avril 1916, ne sont pas soumis au boycottage ».

Mais la guerre ne durera pas toujours. Quand la paix sera faite et que les choses auront repris leur cours normal, la grande loi de l'offre et de la demande reprendra son empire et la clientèle qui exigera telle ou telle marque sera servie... d'autant plus, dans le cas particulier, que les maisons boycottées ont leur place marquée sur le marché mondial.

Et puis, ce boycottage est, pour elles, une réclame magnifique et gratuite qui leur est faite chez les ennemis de l'Allemagne, où elles ont des chances de retrouver une partie de ce qu'elles auront perdu, si la guerre dure assez longtemps pour que leurs stocks en Allemagne d'avant le 1^{er} avril 1916, ne soient pas suffisants jusqu'à la paix.

Faut-il le répéter? Certains de nos industriels produisent des munitions à destination des Alliés; d'autres les livrent aux Empires du centre, alors que certains, mis en relations avec des intermédiaires avant tout hommes d'affaires, travaillent indistinctement pour l'un ou l'autre des groupes de belligérants, sinon pour tous les deux.

Ce qui est certain, c'est que l'Allemagne et l'Autriche ont, en Suisse, des fournisseurs de munitions et que ce fait prouve bien qu'il s'est agi, dès le début, d'assurer la continuation de la marche de nos établissements industriels, compromise par des événements auxquels nous n'avons pris aucune part.

Les affaires sont les affaires et ce précepte qui n'est pas qu'américain, dominera de nouveau les rapports entre fabricants de montres de Suisse et clients d'Allemagne, dès la fin de la guerre.

Le conflit horloger de la Sagne

A propos du conflit survenu entre la F. O. M. H. et la fabrique « Ladoga Watch » à la Sagne, que nous avons relaté dans notre numéro du 5 courant, le Bureau local de la F. O. M. H., publie l'exposé suivant :

Dans le paisible village de La Sagne, vient d'éclater un conflit dont nous voulons rapidement exposer les faits au public.

La fabrique d'horlogerie « Ladoga Watch » engageait il y a quelque temps, des jeunes filles pour être occupées sur des parties de l'horlogerie réservées aux hommes.

Depuis 1901 déjà, l'ancienne fédération des ouvriers horlogers, prévoyant l'avenir, délimitait les parties de l'horlogerie sur lesquelles la main d'œuvre féminine serait tolérée. Elle laissait à cette dernière la large part, puisqu'elle l'admettait sur l'ébauche, sertissage, assortiments, réglages et toutes les parties accessoires du mouvement. A l'ouvrier, la Fédération ne lui réservait que l'échappement ainsi que le terminage de la montre. En 1906, elle arrêtait que les quelques femmes encore sur le métier, au nombre de cinq ou six, y seraient définitivement tolérées. Elles entreraient dans la Fédération et y obtiendraient les mêmes droits que les hommes. La Fédération ne voulait pas priver de leur gagne-pain, ces femmes qui avaient fait un apprentissage régulier. Mais elle prenait aussi, en même temps, la ferme décision de n'en plus tolérer aucune autre dès cette date.

Cette décision fut rigoureusement observée. Chaque fois qu'une nouvelle tentative d'occupation était signalée à la fédération, elle intervenait énergiquement pour l'empêcher; l'expérience ayant démontré que, sur toutes les parties où la main-d'œuvre féminine était admise, les salaires avaient fléchi, ils ne permettaient plus à l'ouvrier de faire vivre sa famille.

Ce qu'elle n'autorisait nulle part, la fédération n'avait aucune raison de l'admettre de la fabrique de la Sagne. Le bureau local de la F. O. M. H. — donc la Sagne forme une sous-section — entreprit immédiatement des démarches auprès de la direction pour la faire renoncer à persister dans cette voie. Plusieurs lettres furent échangées sans succès, la direction ne voulant pas recevoir les mandataires de l'organisation pour en discuter. A un moment donné, elle déclara vouloir entrer en pourparlers par écrit, en nous priant de préciser nos revendications, ce que nous fîmes volontiers. Mais la réponse fut brève; ces messieurs rompaient avec hauteur!

C'est alors que les ouvriers décidèrent de donner collectivement leur quinzaine. Les ouvriers quitteront le travail le 15 avril, si la fabrique persiste dans son entêtement.

*Le Bureau local
des sections réunies de la F. O. M. H.*

Nous terminions le petit article consacré à ce conflit en disant: « Il est certain que si, dans le cas particulier, le travail des femmes est réglé par une convention, il faut la respecter, ou la dénoncer si on n'arrive pas à la modifier d'un commun accord. »

Que dit, en résumé, le Comité local de la F. O. M. H.? Que depuis 1901 déjà, l'ancienne fédération des ouvriers horlogers, prévoyant l'avenir, délimitait les parties de l'horlogerie sur lesquelles la main-d'œuvre féminine serait tolérée.

Que disait *La Sentinelle* en annonçant le conflit? Que les ouvriers de la fabrique Ladoga se sont mis en grève, parce que la fabrique veut employer des femmes, contrairement aux conventions.

Il y a entre ces deux énoncés, plus qu'une nuance. D'après la F. O. M. H., la Fédération des ouvriers horlogers a délimité les parties de l'horlogerie sur lesquelles les femmes peuvent travailler, alors que *La Sentinelle* parle d'un acte accompli par la fabrique Ladoga, contrairement aux conventions.

Une convention suppose deux parties. En ce qui concerne le travail des femmes, la Fédération des ouvriers horlogers, avait pris une décision unilatérale, qui ne constitue donc pas une convention, dans le sens strict du mot. D'où il résulte que l'on peut dire que, dans le cas particulier et se basant sur le communiqué même du Comité local de la F. O. M. H., la fabrique d'horlogerie en cause n'a pu violer une convention qui n'existe pas.

Il s'agit donc d'un conflit qui a pour base la volonté de la F. O. M. H. de faire exécuter un point de son programme d'organisation du travail, alors que la fabrique en cause a la volonté non moins formelle, de conserver sa liberté d'action.

Ce conflit est intéressant en ce qu'il pose à nouveau la question du travail des femmes dans l'horlogerie.

Nouveaux impôts en Angleterre

Le *Daily Telegraph* croit savoir que M. Mackenna propose de nouveaux impôts, entre autres une augmentation de 20% de l'impôt sur les revenus. Les bénéfices de guerre seront taxés à 60% au lieu de 50%. Il propose également de nouvelles taxes sur diverses marchandises.

L'emprunt anglo-français monte

On mande de New-York au *Daily News* qu'après la conférence de Paris, l'emprunt anglo-français a atteint 95 7/8; c'est le plus haut prix de cette année.

L'heure de l'Europe centrale en France

D'après les journaux français, la proposition serait faite d'adopter désormais l'heure de l'Europe centrale. Cette mesure, qui entrerait en vigueur le 8 et., a pour but en raccourcissant la durée des soirées, de permettre des économies dans les frais d'éclairage.

L'heure de l'Europe centrale

On écrit de Bâle :

On apprend que le gouvernement allemand a décidé définitivement de donner suite à l'idée, préconisée en son temps par un professeur de l'empire, d'avancer de 60 minutes, pendant la durée du service d'été, soit du 1^{er} mai au 30 septembre, l'heure de l'Europe centrale. Cette mesure, sera aussi appliquée en Autriche-Hongrie et dans tous les territoires envahis.

Envois d'horlogerie en Allemagne

Une maison suisse d'exportation d'horlogerie en Allemagne reçoit l'avis que la marchandise arrive actuellement en Allemagne plus vite que la correspondance, surtout les factures. Il s'ensuit que les envois restent inutilement en souffrance et ce client recommande de joindre la facture à chaque expédition.

La Banque de l'Empire allemand

La Banque de l'Empire a réalisé pendant le dernier exercice un bénéfice brut de 77.209.924 marks, contre 74.434.609 marks l'année précédente. Le bénéfice net est de 49.643.686 marks contre 41.643.482 marks dans le précédent exercice. Le dividende est de 12 1/2%. Il avait été l'année dernière de 10%.

Le « truc » des colis postaux

On communique :

Les gouvernements français et anglais exercent depuis plusieurs mois une surveillance active sur les colis postaux de provenance ou de destination ennemie. Les gouvernements neutres ayant demandé des explications sur cette surveillance, les représentants des puissances alliées ont été chargés de remettre, le 3 avril, un mémorandum concernant cette question aux gouvernements américain, espagnol, suisse, suédois, norvégien, danois, brésilien, argentin et uruguayen.

Ce mémorandum fait observer que l'expédition par colis postal est un subterfuge employé par les empires centraux pour importer des marchandises en évitant le contrôle qui s'exerce normalement sur les envois par connaissance et par lettre de voiture. Entre autre nombreux exemples, il suffira de citer que 1.302 colis postaux contenant 437.510 kilogrammes de caoutchouc à destination de Hambourg ont été saisis sur huit bâtiments. De même on a mis la main sur 69 colis postaux contenant 400 revolvers pour l'Allemagne, via Amsterdam, sur le vapeur « Gelria ».

En conséquence, la France et l'Angleterre maintiennent leurs droits d'arrêter et de saisir les marchandises dissimulées dans les sacs postaux tout en assurant, conformément à la convention de la Haye, la transmission des correspondances, lettres ou dépêches, dès que la sincérité de leur caractère aura été reconnue.

S. S. S.

Lundi après midi, trois membres du comité de la S. S. S., MM. Hirter, président, von Arx et Chuard, M. Grobet, directeur de la S. S. S. et ses collaborateurs, MM. Steinmetz et Bonzon, ont eu une conférence à Vallorbe avec les fonctionnaires supérieurs des postes, douanes et chemins de fer suisses et français, pour examiner la situation créée par l'accumulation des colis postaux à l'adresse de la S. S. S. Ils se sont entendus pour la construction immédiate d'un hangar de triage qui permettra d'accélérer l'expédition des colis et de supprimer des retards dont le public se plaignait beaucoup.

Les étrangers trafiquants et les impôts

La presse s'est déjà occupée à mainte reprise, lit-on dans le *Bund*, des nombreux trafiquants étrangers qui se sont établis en Suisse, tout spécialement à Zurich, depuis le commencement de la guerre. Bien que nombre d'entre eux tirent de la guerre des bénéfices incroyables sans contribuer aucunement aux charges publiques, le fisc ne pouvait les atteindre en raison de leurs continuels changements de domicile. On a partiellement remédié à cet état de choses en obligeant tous ceux de ces gens qui tombaient sous le qualificatif de commerçants à se faire inscrire au registre du commerce, où figurent en effet, depuis quelque temps, de nombreuses inscriptions nouvelles, surtout d'Italiens.

Le journal bernois ajoute que la Confédération se procurerait une source de revenus appréciable en augmentant les taxes d'inscription au registre du commerce. Actuellement, une société anonyme au capital de 50 millions ne paie que 50 francs, tandis qu'en France et en Belgique la finance d'inscription seraient de 2,500 francs.

Contraventions aux défenses d'exportation

La Direction générale des douanes suisses croit devoir faire remarquer que quiconque vend à des commerçants ou à des particuliers, surtout s'ils habitent une localité suisse voisine de la frontière, des marchandises dont l'exportation est interdite, et cela dans des conditions qui permettent de conclure que ces marchandises sont destinées à être exportées, doit s'assurer que l'acheteur est valablement autorisé à exporter ces marchandises. A défaut de cette précaution, s'il est constaté que la marchandise a servi à commettre une contravention ou une tentative de contravention aux défenses d'exportation, le vendeur risque

d'être impliqué dans les poursuites et d'être puni comme complice à teneur des dispositions légales.

Les petits envois de denrées alimentaires

Nous apprenons que le Département politique n'accorde plus d'autorisations d'exporter en Allemagne des denrées alimentaires en petite quantité, comme cela se faisait autrefois couramment, notamment pour les besoins de nos compatriotes, car il a été démontré que l'administration allemande confisquait ces denrées et se contentait de remettre au destinataire la valeur équivalente en espèces.

Remarquons en revanche que ces vivres envoyés aux prisonniers de guerre en Allemagne parviennent très généralement sans encombre. Il n'en est pas de même des mandats, dont le montant n'est souvent remis aux prisonniers que sous déduction d'une partie, ce qui a provoqué de la part des destinataires de nombreux refus de mandats, qui occasionnent un surcroît de travail à notre administration postale.

L'heure d'été

Il est actuellement question en Allemagne de la prochaine introduction d'une nouvelle « heure d'été » et ce nouvel horaire entrerait déjà en vigueur le 1^{er} mai prochain.

L'innovation réside au fond en une chose fort simple. Le 30 avril à minuit on avancerait le temps d'une heure, et le 30 septembre à minuit on reviendrait à l'ancien horaire en retardant d'une heure, horloges, pendules et montres.

Le résultat pratique sera de faire jouir la population d'une heure de clarté solaire de plus. Nous ne profitons pas assez du « jour », de la lumière naturelle, habitués que nous sommes à travailler de 7 heures du matin à 7 heures du soir; alors que le soleil est levé depuis longtemps, en été, nous dormons encore,

pour la plupart, tandis que le soir nous restons levés longtemps après le coucher du soleil.

Le résultat de l'introduction de l'heure d'été sera qu'il fera encore jour longtemps après la cessation du travail. C'est un avantage immense pour un peuple entier que de disposer d'une heure de clarté de plus, soit pour ses occupations personnelles ou pour ses loisirs. A côté de cet avantage, il y a l'économie réelle sur l'emploi de la lumière artificielle qu'on évalue pour l'Allemagne à pas moins de 200 millions de mark par an.

En somme, l'idée n'est pas allemande; c'est un Anglais, dont le nom nous échappe, qui proposa il y a quelques années au Parlement anglais une loi sous le titre de « Days light saving Bill » pour doter le peuple anglais de ce bienfait. Malgré tous ses efforts et les nombreux partisans qu'il réunit, il ne put arriver à faire accepter son projet. Ce sont donc les Allemands qui les premiers la mettront en pratique et en auront le profit. Nous espérons qu'en Suisse l'idée sera immédiatement mise à l'étude et qu'on ne tardera pas à introduire chez nous « l'heure d'été ». Mais il est surtout nécessaire que ce projet soit immédiatement pris en main, étudié et présenté à nos Chambres par les personnes autorisées, pour qu'il aboutisse le plus rapidement possible.

E. D.

Voilà l'idée lancée en Suisse. Que ceux qui aiment les levers de soleil et les longues soirées d'été se mettent en mouvement.

Consulats

Sur la proposition de son département politique, le Conseil fédéral a décidé de supprimer le consulat suisse d'Ancône. Les arrondissements consulaires sont répartis comme suit entre la Légation de Suisse à Rome et les trois consulats de Milan, Florence et Naples: relèvent de la Légation de Suisse à Rome, les provinces d'Ascoli, de Teramo et d'Aquila; du

consulat de Milan, la province de Bologne; du consulat de Florence, les provinces de Ravenna, Forli, Pesaro-Urbino, Perugia, Ancône Macerata et de la République de St-Marin; du consulat général de Naples, la province de Chieti.

Nouvelles diverses

Boîtes avec valeur déclarée à destination d'Anvers. — A partir du 1^{er} avril on peut de nouveau expédier à destination d'Anvers (Belgique) des boîtes avec valeur déclarée, non grevées de remboursement, aux mêmes conditions qu'avant la guerre. Ces envois seront acheminés par l'Allemagne.

Colis postaux pour la Russie. — On peut aussi expédier des colis postaux pour la Russie d'Europe ou d'Asie par la voie d'Angleterre-Canada-Japon.

Escompte et change

Taux d'escompte. — France 5%. — Belgique —. — Italie 5 1/2%. — Londres 5%. — Amsterdam 4 1/2%. — Allemagne 5%. — Vienne 5%.

Escompte privé 2 1/2 à 3%.

Changes à vue. — France 86.30 d., 87.30 o. — Belgique —. d., —. o. — Italie 77.55 d., 79.55 o. — Londres 24.54 d., 24.94 o. — Amsterdam 222.25 d., 224.25 o. — Allemagne 92.12 d., 94.12 o. — Vienne 63.— d., 65.— o. — New-York 4.98 d., 5.38 o.

Cote de l'argent

du 7 Avril 1916

Argent fin en grenailles . . . fr. 120.— le kilo.
Change sur Paris fr. 86.—

Lithographie - Imprimerie - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

Poudres à polir les Aciers et les Pierres fines

en 3 couleurs et 3 degrés de force:

1^o **Diamantine**: blanche. — 2^o **Rubisine**: rose.
3^o **Saphirine**: bleue.

Dorures et Argentures des Métaux

sans l'aide de la pile galvanique

Or et Argent pour Peintres sur émail, porcelaines, etc.

Hochreutiner & Robert S.A.

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Progrès 15a

Téléphone 74

Fonderie et Laboratoire d'essais de Métaux précieux

Traitement de tous résidus et déchets

contenant **or, argent, platine, plaqué or**, etc.

Achat de Cendres aurifères et argentifères

Lingots de toute nature et à tous titres

aux plus hauts prix du jour

Montres et Bracelets=Montres

9 à 13 lignes cylindres **vue**, en or, argent, plaqué et acier.

Toujours grand choix en boîtes fantaisies. — Dernières créations.

Mouvements 9 et 10 1/2 lignes, prêts à mettre en boîte.

Prompte livraison. — Prix sans concurrence.

1110

G. Kung-Champod & Cie

Téléphone N° 948

LA CHAUX-DE-FONDS

Grenier 32

FABRIQUE DE BOITES

LOUIS LANG

Porrentruy

Boîtes plaqué or garanti

Calottes avec anses ou extensibles

(Fabrication suisse)

lépines et savonnettes, toutes grandeurs

Spring-Ring

en plaqué or, argent, acier

et métal.

1424

Avis aux Fabricants d'Horlogerie

Le soussigné entreprendrait les polissages pour grandes quantités de colimaçons, grandes et petites gouges, dentures biseautées et anglées, ainsi que de la gravure sur rochets, différents dessins. Diplômé pour nouveautés. Travail prompt, soigné et garanti.

J.-Arthur Hügli,

Atelier de polissages de rochets, rue Concordia 3,

MADRETSCH.

1013 H7U

Médailles
aux Expositions universelles

1872 
1917 
1910 
1875 

Hors concours
Genève 1896
Milan 1906
Berne 1914

en Or, à tous titres
Platine
Argent et Niel
Plaqué or

Bracelets Extensibles
Marque „GENEVENSIS“ déposée

Chânes d'Or
en tous genres

GAY Frères & Co
Genève

1397



BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.

Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des **bons de dépôt** à 1 an au taux de 4 1/2%; à 2, 3, et 5 ans au taux de 4 3/4%. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme.

Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4% l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.


Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne l'achat, la **vente et la garde de titres** à des conditions très modérées.

Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.

Elle négocie les **monnaies** et **billets de banque étrangers**.

Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine**.
Or fin pour doreurs. H 20035 C 1234

RADIUM
FRANCO-SUISSE



Fabricants soucieux de vos intérêts adressez-vous à la Société FRANCO-SUISSE DU RADIUM LA CHAUX-DE-FONDS (suisse)

Certificats d'origine à disposition

Vente et Posage

MAEFELI & Co

NICKELAGES - ARGENTAGES
de Mouvements



LOUIS BANDELIER
SAINT-IMIER

Téléphone 1.80 — Téléphone 1.80

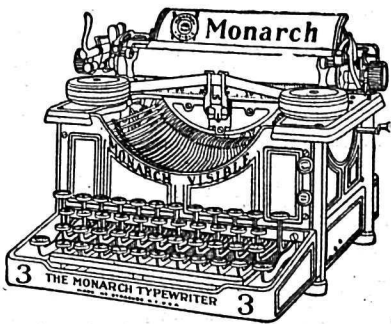
Spécialité de Genres soignés courants et séries 1338

Production journalière:
500 cartons

ASSORTIMENTS ROSKOPF
Pitons tous genres. Plaques turques
FRITZ GRANDJEAN, LE LOCLE. 1019

Monarch-Visible
Machine à écrire américaine

La FAVORITE 1022
des Dactylographes



Succursale pour les cantons de Berne et Neuchâtel:
W. EGLI-KAESER, Berne, Hirschengraben 6
Téléphone 22.12

Locations. Réparations. Machines d'occasion, tous systèmes.

VOULEZ-VOUS

un beau Cadran **métal inoxydable** et **ineffaçable**.

Adressez-vous à la
Fabrique de Cadrans métalliques S. A.
BIENNE

Rue Neuve 9 - Téléphone 1028

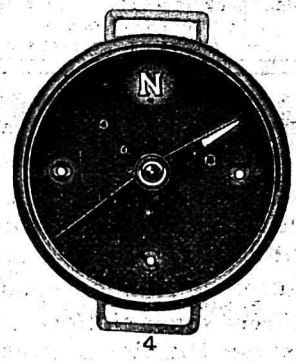
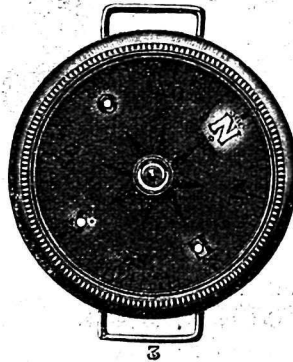
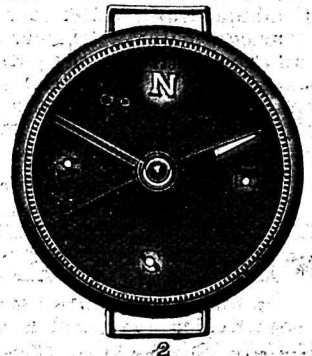
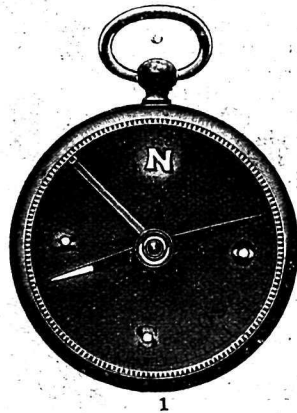
☞ Prix sans concurrence ☜

Cadran radium EMAIL et métal
en tous genres

Cadran métal inoxydables en tous genres
pour montres, compteurs, pendulettes, etc. 1062

Spécialités : Boussoles lumineuses brevetées.
Bracelets cuirs à ressorts.

Etiquettes métalliques pour réclames.



Exigez

nos matières
radifères

et

vous aurez une
garantie sérieuse

Banque du Radium

Zurich 1003

Dr O. Rentschler

Représentant: **GÉRALD GOSTELI**, rue Léopold Robert 8
La Chaux-de-Fonds.

Mouvements 10 1/2 lig. cyl. baseule à vue

Mouvements 11 lig. 3/4 platine

articles ordinaires pour les États-Unis
sont demandés régulièrement

et par très fortes séries.

Paiement comptant. 1399

Faire offres par écrit en indiquant délais de livraisons et
quantités disponibles sous chiffres H21065 C à la S. A. Suisse
de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE D'HORLOGERIE GARANTIE

E. KUMMER

Tél. 1.65

Rue Proud'hon, 7

Tél. 1.65

Besançon

Commission

Gros

Exportation

Spécialité de:

Montres 16 à 19 lig. ancre plates et demi-plates
et de

Montres-bracelets 9 à 13 lignes ancre

— pouvant rivaliser avec les meilleures fabriques —

Le plus grand assortiment de:

Montres et bracelets or fantaisies

Nouveautés

pour dames.

Nouveautés

Assortiment complet de

Fantaisies en bracelets plaqué, argent et niel

DIPLOME D'HONNEUR, Bruxelles 1910

GRAND PRIX, Turin 1911

GRAND PRIX, Gand 1913

1373

Ed. Aerni-Leuch, Berne

Etablissement le plus important de la Suisse pour la reproduction de calques, plans, etc., par les procédés héliographiques.
Grand stock en papiers calques, héliographiques et à dessins. — Prix modérés. — Service consciencieux. (H 6762 Y) 1001

VILLE DE GENÈVE ECOLE D'HORLOGERIE

Le Conseil administratif ouvre une inscription, réservée aux citoyens suisses, pour le poste de

Directeur de l'Ecole d'Horlogerie

de la ville de Genève. Ce fonctionnaire pourra être chargé en outre d'un certain nombre de cours.

Les candidats prendront connaissance du programme de l'école et du cahier des charges au Secrétariat général du Conseil administratif, Hôtel municipal, où ils devront déposer leur curriculum vitae, leurs diplômes et, éventuellement, un exemplaire de leurs publications. En outre, ils sont invités à déposer au Secrétariat général, avant la clôture de l'inscription, un projet d'organisation qu'ils s'engageraient à mettre à exécution en cas de nomination.

L'inscription sera close le 20 avril 1916, à midi.

Le Conseiller administratif délégué :
LOUIS VIRET.

1343

BOITES OR
en tous genres, tous titres, pour tous pays 1069
sont livrées aux meilleures conditions par la
Fabrique Leuba Frères, Renan
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 5001 J
— Achat de matières d'or et d'argent —

CHEF D'EBAUCHES

Fabrique de montres soignées cherche un chef d'ébauches énergique et capable, bien au courant de l'outillage et procédés modernes de fabrication.

Entrée de suite ou époque à convenir.

Offres sous chiffres H 21075 C à la S. A. suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1411

Les Bureaux

Ariste RACINE, Chaux-de-Fonds
Horlogerie 1400

sont transférés dès le 1^{er} avril

rue du Parc, 94

Repasseur

Fabrique d'horlogerie engagerait

2 bons ouvriers

horlogers connaissant bien le métier ou au besoin 2 jeunes horlogers sortant d'une école et que l'on mettrait au courant des repassages soignés.

Offres sous chiffres H 536 U à la S. A. Suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Bienne. 1380

OFFICE DE BREVETS D'INVENTION,
MARQUES, DESSINS ET MODÈLES SPÉC. POUR
L'HORLOGERIE et la MÉCANIQUE 1111
W. KOELLIKER, Ing. Conseil, BIENNE, 61, Elfenau-Gare

On offre à vendre

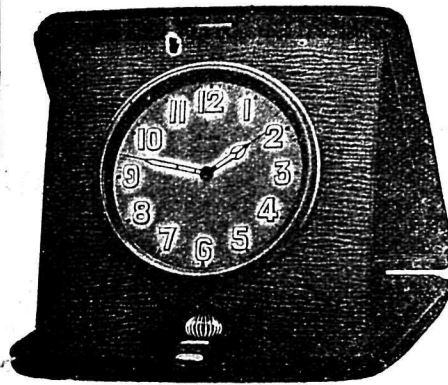
270 cart. de montres 11" et 12" cyl.
argent 6 trs. genre pour l'Italie. Prix avantageux.

Offres sous chiffres H 5600 J à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1419

Monsieur versé dans la branche

horlogerie-bijouterie et fournitures, fournissant les garanties désirables, cherche représentations de fabriques pour la Chaux-de-Fonds, le canton de Neuchâtel ou la Suisse.

Adresser offres sous chiffres H 21126 C à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1418



Fabrique d'Horlogerie soignée

Gindrat-Delachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

Marques : HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité : H 20043 C 1011

MONTRES 8 JOURS

tous genres, toutes grandeurs, avec cadrans habituels et cadrans Radium

Montres pour Automobiles

et pour aéroplanes

Montre Portefeuille ou Pochette

Montre Presse-lettres

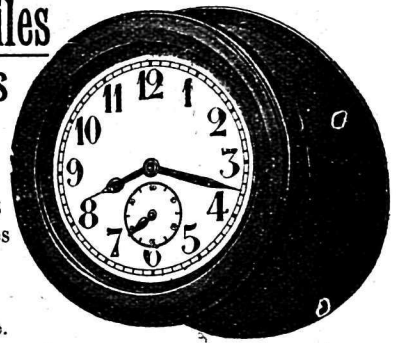
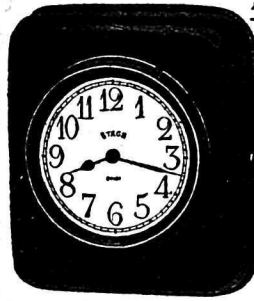
BOULES CRISTAL. - PENDULETTES

Mouvements ronds et rectangulaires à remontoir ou à clé

Catalogue illustré

franco sur demande.

Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.



E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS

EXPORTATION

Heerenracht 555

AMSTERDAM

HOLLANDE

H 20019 C 4016

TRADUCTIONS et correspond. en allem., angl. et espagn., discrétion absolue. F.-A. DROZ, 39, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.

ATTENTION

A vendre environ 50 tours pouvant s'employer pour filetages et tournages. 1305 S'adresser Case postale 18771, La Chaux-de-Fonds.

Importante fabrique d'horlogerie du Jura bernois, demande pour tout de suite ou époque à convenir, une

jeune fille

comme aide pour l'entrée et la sortie du travail, bien au courant des finissages cylindres. Place stable et bien rétribuée.

Offres s. chiffres H 650 D à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1412

Retoucheur

Retoucheur capable, sérieux, pouvant faire bulletins, et surveiller réglage Breguet, trouve engagement par contrat. Entrée suivant entente.

Fabrique ETERNA, Schild frères & Co., Granges (Soleure). 1414

Pignons

Séries régulières et importantes de pignons, pour un calibre 19 lig., seraient sorties à fournisseur capable et sérieux.

Offres s. chiffres H 21039 C à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1396

AIDE-TECHNICIEN

Elève ayant fait un apprentissage sérieux et complet dans école d'horlogerie et pourvu de certificats de capacité, ayant, si possible, de la pratique, est demandé dans une grande manufacture d'horlogerie.

Ecrire s. chiffres H 5545 J à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1389

8" mouvements ancre et 8³/₄"

sont demandés. Offres pour commissions sérieuses. Case postale 16117, La Chaux-de-Fonds. 1415



Gravure s. acier

Léop. Méroz & Fils
St-Imier

Place Neuve No. 1
Téléphone N° 111

Plaques tours d'heures en tous genres et tous styles, noms, monogrammes, etc.

Livraisons promptes et soignées. H 5321 J 1206

Se recommandent.

Voyage Russie

Fabrique importante cherche à entrer en relations avec voyageur à la commission bien introduit en Russie.

S'adresser sous chiffres H 21149 C à S. A. suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1426

ON ENTREPRENDRAIT

coupages de balanciers, retouches depuis 6 lig. de préférence qualité soignée.

Offres s. chiffres H 601 U à la S. A. Suisse de publicité H. & V., Bienne. 1413

SOUDURE

Bonne soudure pour boîtes métal, acier et laiton est fournie avantageusement par la Fabrique Georges Leuba & Co. à Fleurier. 1398

TERMINAGES

Termineur consciencieux peut fournir mouvements. 9 lig. Court Revolver en très bonne qualité.

Demander échantill. Case postale 16067, La Chaux-de-Fonds. 1409

Terminages

9 lignes et 10¹/₂ lignes cylindre.

Un atelier très bien installé depuis des années entreprendrait encore régulièrement quelques séries.

Offres s. chiffres H 624 U à la S. A. Suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Bienne. 1420

On offre
montres - bracelets
13" ancre

Livraison régulière.
Offres sous chiffres 640 U à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, Bienne. 1422

Toran



Téléph. 1076
 Adr. pr. télégr. et lettres :
 „TORAN“ BIENNE



DÉPOSITAIRES :

E. BLUM-BRANDT, Doubs 161, Chaux-de-Fonds.
 T. 942.

R. SCHNEIDER, Industrie 2, St-Imier.
 T. 40.

1129

Le développement intense obtenu dans la vente de nos matières radio-actives, avec les perfections apportées dans notre département chimique pour la fabrication, nous permettent d'offrir à notre clientèle de nouveaux et précieux avantages.

Dès ce jour nous fournissons tous nos articles avec un renforcement de 10 % de luminosité.

Par la garantie de 5 à 18 ans de durée que nous offrons, les produits „Toran“ sont incontestablement insurpassables.

Société „Toran“, Bienne.

Fabrique d'Horlogerie cherche pour la direction 1417 négociant expérimenté

dans la force de l'âge, administrateur consommé, présentant toutes garanties de capacité et de moralité. **Importante situation d'avenir.**

Offres à l'Etude **A. Jeanneret, A. Béguelin, et A. Rais**, avocats et notaires, 48 Rue Léopold Robert, **La Chaux-de-Fonds.**

De grandes quantités de vis en métal sont à donner en fabrication par

C. Castelnovo & Co.

H 1543 Z. Bahnhofstrasse 51, **Zurich.**

On demande offres

en montres 16 et 18 lignes cylindre galonnées, bon marché, genre Allemand. Fortes commandes régulières. 1416

S'adresser sous chiffres **H 15234 C** à **S. A. Suisse de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

MONTRES BRACELET demandées de suite

Cylindre et ancre, qualité bon marché, en métal, argent et or. Nous pouvons installer agences pour fabricants.

SIMONS,

1307 100/1, Houdsditch, **Londres.**

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur : F.-E. PFISTER

HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

== Spécialité extra-plates et plates soignées ==

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 1015 H 5101J TÉLÉPHONE

CHIMISTE

au courant fabrication de radium lumineux pour cadrans de montre, demande emploi ou association. V. Renneboog, rue Joffroy 3, **Paris.** 1423

Fabrique suisse spéciale de boîtes d'emballage en tous genres pour l'horlogerie

et toutes industries, envoi d'échantillons sur demande.

Soc. An. Audemars Frères au Sentier. 1374

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21.

Mécaniciens

Bons ouvriers connaissant bien le tour **sont demandés de suite. Marius Piguet, Brassus** (Vaud). 1410

Fabrique de Cadrans métal

Industriel de la région cherche à reprendre fabrique de cadran métal bien outillée. Paiement comptant. Eventuellement on engagerait chef de fabrication expérimenté.

Adr. offres sous chiffres **H 5602 J** à la **S. A. Suisse de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1421

Calottes métal, 11 à 13 lig. cyl., 3/4 platine

» ou mouvts, 10 1/2 à 11 1/2 lig. cyl. façon vue

» » » » » vue

Mouvements 8 3/4 ancre, qualité avantageuse.

Commandes importantes et régulières à sortir.

Les fabricants à même de livrer en grandes séries sont priés d'adresser offres sous chiffres **H 21148 C** à la **Soc. An. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1425

Horlogerie soignée - Réglage de précision Armand Notz

Rue Numa Droz, 73, **La Chaux-de-Fonds**

Mouvements ancre, 7, 8, 8 1/2, 8 3/4, 9 lig., plats et hauteur normale; mécanisme en vue ou calibre pistolet.

Mouvements rectangulaires-ovales, 5 1/2 sur 7 lignes.

Promptes livraisons. Demandez échantillons. 1156 H 20016 C Prix avantageux. Téléphone 10.29

Création de calibres réservés.

5 ans. — Cadrans Radium. — 10 ans.

Avec l'emploi de matières radio-actives garanties de provenance française, je puis livrer depuis le meilleur marché au plus soigné, par grandes séries. — Exportation. H 5097 J 1021

H. Vögeli, Renan (Jura bernois)

Constructions et transformations de Calibres Pointeurs, Origines, Plaques à sertir, etc. JULES LEGOULTRE, TAVANNES

Fabrication de Bracelets extensibles

or, argent et plaqué

Rhabillages de Boîtes et Bijouterie.

Dorage et argentage de toutes pièces se rattachant à la boîte.

LÉON KOHLY, Jaquet-Droz, 54, La Chaux-de-Fonds.

Téléphone 14.30 1340 Téléphone 4.30

Pierres fines p^r Horlogerie, Grenats et Rubis

Theurillat & C^{ie}

PORRENTROY

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour.

500 ouvriers

Usines : 3 en Suisse, 1 en France, 2 en Italie

✠ **C. R. SPILLMANN & C^{ie}** ✠

Téléphone
379

La Chaux-de-Fonds

Doubs 32
Nord 49-51

**Boîtes de Montres
en Or**

toutes grandeurs et tous titres



Médallions or

FABRIQUE DE JOVAUX

en tous genres soignés et courants

pour Mouvements d'horlogerie, Boussoles, Compteurs électriques, à gaz,
à eau et Appareils divers, en rubis, saphir, grenat et agates

L^s E^d JUNOD S.A.

Lucens (Suisse)

Maison fondée en 1850

Succursale à Moudon: A. Perrenoud-Badoux

La plus ancienne fabrique dans ce genre d'industrie.

Assortiments spéciaux de pierres pour rhabillages de montres

II 21317 L

Ellipses et Levées.

1341

Boîtes métal et acier soignées

Boîtes métal extra blanc et acier, bel oxydage.

Boîtes en tous genres et grandeurs.

Boîtes bracelets et à vis.

1309 H 1040 S

C. Gigon & Fils, Noirmont.

UNIVERSO (S.A.)
INDIQUE L'HEURE AU MONDE ENTIER
14 FABRIQUES REUNIES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES FABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL
La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés
d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour
montres, pendulettes, pendules, compteurs, baromètres,
manomètres, et tous instruments de mesurage et de pré-
cision. — Boussoles.

CRÉATEUR
des Aiguilles creusées et ajourées pour
"RADIUM"

Modèles déposés

en acier bleui et métal oxydé noir inaltérable en toutes qualités
depuis 7 à 50 m/m.

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Devis pour articles spéciaux sur demande

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'INDUSTRIELLE

Société anonyme

Maison fondée en 1878

Manufactures de Cartonnages

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de
Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc.,
se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle
seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 2786 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

1005